

## **Fin du chômage du canal Saint-Martin : Demain, assistez à la remise en eau !**

Jeudi 31 mars à 13h30, Passerelle des écluses de la Villette (19e)

**Depuis début janvier, le canal Saint-Martin est en chômage. Après la mise à sec, l'opération de sauvegarde des poissons, la collecte des déchets et la réalisation de travaux d'entretien, la Ville de Paris vous propose d'assister jeudi à la dernière grande étape de l'opération : sa remise en eau.**

Le canal Saint-Martin nécessite périodiquement de lourdes opérations d'entretien. Une part importante de ces travaux concerne les écluses. Ces ouvrages comportent en effet des pièces mécaniques, hydrauliques et de vantellerie sollicitées à chaque passage de bateau.

Depuis janvier, la Ville de Paris procède à ce titre à une opération de chômage, la dernière ayant été effectuée il y a 14 ans. Le canal a été entièrement vidé de son eau pour permettre au service des canaux de collecter les déchets qui s'y trouvaient et de réaliser une série de travaux qui assurent la pérennité de cette célèbre artère fluviale parisienne.

Jeudi, la Ville de Paris vous invite à suivre la remise en eau, dernière grande étape, en présence de Célia Blauel, adjointe à la Maire en charge de l'environnement, du développement durable, de l'eau, de la politique des canaux et du « plan climat énergie territorial ».

Les canaux constituent un emblème du patrimoine fluvial de Paris. En 1802, Napoléon Bonaparte, Premier Consul, décide de renforcer l'approvisionnement de Paris en eau potable, en relançant la canalisation de l'Ourcq et en créant le canal Saint-Martin. Achevé en 1825, ce dernier devient vite un axe important du transport de marchandises dans la capitale.

**Personnalités présentes :**

- Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris, en charge de l'environnement, du développement durable, de l'eau, de la politique des canaux et du « plan climat énergie territorial »
- Rémi Féraud, Maire du 10e arrondissement
- François Dagnaud, Maire du 19e arrondissement

**Date et lieu :**

Jeudi 31 mars à 13h30, Passerelle des écluses de la Villette, 1 quai de la Loire (19e)